



CC de Pornic (Siren : 244400677)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Pornic
Arrondissement	Saint-Nazaire
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/12/2001
Date d'effet	21/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Michel BRARD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 rue du Docteur Ange Guépin
Numéro et libellé dans la voie	ZAC de la Chaussée
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44215 PORNIC Cédex
Téléphone	
Fax	
Courriel	accueil@ccpornic.fr
Site internet	www.ccpornic.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	34 978
Densité moyenne	146,94

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Arthon-en-Retz (214400053)	4 042
44	Chauvé (214400384)	2 640
44	La Bernerie-en-Retz (214400129)	2 658
44	La Plaine-sur-Mer (214401267)	3 992
44	Les Moutiers-en-Retz (214401069)	1 452
44	Pornic (214401317)	14 330
44	Préfaillles (214401366)	1 262
44	Saint-Michel-Chef-Chef (214401820)	4 602

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 31

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>Etudes en matière de développement économique, et notamment: 1- Agriculture: a-Etudes d'hydraulique d'intérêt communautaire, et notamment: -Etudes portant sur la maîtrise de la circulation de l'eau et des débits sur les bassins versants du territoire de la Communauté, en liaison avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux; -Etudes sur les grands ouvrages de régulation hydraulique.</i>
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif <i>Etudes en matière de développement économique, et notamment: a-Participation financière, en complément des aides attribuées par l'Etat et d'autres collectivités territoriales et dans la limite des attributions communales susceptibles d'être dévolues à la communauté (convention avec toute personne morale publique ou privée compétente): -Aux travaux collectifs ou d'intérêt collectif de drainage, portant sur les collecteurs et les émissaires;</i> - Assainissement non collectif <i>¿ Assainissement non collectif : organisation du service public d'assainissement non collectif pour les prestations obligatoires.</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.</i> - Autres actions environnementales <i>- Etudes sur les questions environnementales intéressant la communauté; - Etudes en matière de préservation et de valorisation de l'environnement et du patrimoine bâti et non bâti, à l'exclusion des études d'impact et des volets paysagers des opérations communales; - Actions visant à la protection et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine bâti et non bâti, dès lors qu'elles concernent le territoire de plusieurs communes.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Prévention de la délinquance et création, animation d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

2.1.2. Actions de développement économique · Promotion du territoire et de ses activités économiques : - Opérations de communication susceptibles de favoriser le développement du territoire (manifestations, éditions de supports, etc.),

- Dispositifs d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs, l'attribution d'aides directes restant de la compétence des communes ou des autres collectivités ; · Promotion touristique du territoire de la communauté : - Mise en place de la structure pour la mise en œuvre de cette compétence, - Coordination des Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiatives des communes, - Commercialisation de produits touristiques en partenariat avec les prestataires touristiques de l'ensemble du territoire de la Communauté - Actions touristiques en vue de promouvoir et développer le territoire - Mise en place du plan de signalétique et de gestion (vérification de l'état des lieux) et mise en valeur des chemins de randonnée (information et communication · Politique de pays et politique contractuelle · Etudes, création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, etc. qui sont d'intérêt communautaire - Sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones à créer sur le territoire de la Communauté de Communes de Pornic · Réalisation et gestion de tout équipement d'accompagnement de ces zones communautaires · Etudes destinées à apprécier les opportunités d'acquisition, de construction, et de mise à disposition de bâtiments pour l'accueil d'activités tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire, c'est-à-dire permettant l'accueil d'activités économiques caractéristiques du territoire (activités touristiques, de la mer, du bâtiment, etc.) ou innovantes ou propres à promouvoir le territoire compte tenu de l'image véhiculée auprès du public par l'activité ou l'entreprise - Etudes et mise en œuvre d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce ou de tout autre dispositif du même type qui s'y substituerait · Agriculture : - Etudes d'hydraulique d'intérêt communautaire, et notamment : - Etudes portant sur la maîtrise de la circulation de l'eau et des débits sur les bassins versants du territoire de la Communauté, en liaison avec les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, - Etudes sur les grands ouvrages de régulation hydraulique ; - Participation financière, en complément des aides attribuées par l'Etat et d'autres collectivités territoriales et dans la limite des attributions communales susceptibles d'être dévolues à la communauté (convention avec toute personne morale publique ou privée compétente) : - Aux travaux collectifs ou d'intérêt collectif de drainage, portant sur les collecteurs et les émissaires, - Aux actions de mise aux normes des bâtiments d'élevage - Aides en matière d'aménagement de locaux destinés à la vente directe.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

· Etudes, création, aménagement, entretien, gestion et promotion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, etc. qui sont d'intérêt communautaire - Sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones à créer sur le territoire de la Communauté de Communes de Pornic · Réalisation et gestion de tout équipement d'accompagnement de ces zones communautaires · Etudes destinées à apprécier les opportunités d'acquisition, de construction, et de mise à disposition de bâtiments pour l'accueil d'activités tertiaires, artisanales, touristiques d'intérêt communautaire, c'est-à-dire permettant l'accueil d'activités économiques caractéristiques du territoire (activités touristiques, de la mer, du bâtiment, etc.) ou innovantes ou propres à promouvoir le territoire compte tenu de l'image véhiculée auprès du public par l'activité ou l'entreprise

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

1- Promotion du territoire et de ses activités économiques: -Opérations de communication susceptibles de favoriser le développement du territoire (manifestations, éditions de supports, etc.); -Dispositifs d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs, l'attribution d'aides directes restant de la compétence des communes ou des autres collectivités. 2- Promotion touristique du territoire de la communauté: -Mise en place de la structure pour la mise en œuvre de cette compétence; -Coordination des Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiatives des communes; -Commercialisation de produits

touristiques en partenariat avec les prestataires touristiques de l'ensemble du territoire de la Communauté; -Actions touristiques en vue de promouvoir et développer le territoire; -Mise en place du plan de signalétique et de gestion (vérification de l'état des lieux) et mise en valeur des chemins de randonnée (information et communication). 3- Politique de pays et politique contractuelle.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

2.2.2. Equipements et services sportifs, socio-culturels et de loisirs · Construction, acquisition et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs qui, par l'origine géographique des usagers, l'absence d'équipements similaires dans la Communauté de Communes de Pornic, la reconnaissance qualitative de leurs activités, méritent d'être prises en charge par la Communauté de Communes de Pornic. Relèvent de cette appréciation les quatre équipements suivants déjà déclarés d'intérêt communautaire : - l'espace muséographique du Sémaphore de la Pointe Saint Gildas - l'amphithéâtre éducatif et culturel du Lycée - les études, la construction et la gestion d'un centre aquatique en extension de la piscine de Pornic - la gare de la Bernerie en Retz · Coordination gérontologique d'intérêt communautaire : - Coordination des intervenants auprès des personnes âgées, animation du réseau, information sur l'offre de services proposée à destination des personnes âgées et mise en place un Centre Local d'Information et de Coordination ; · Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et de la jeunesse : - Opérations intercommunales, compte tenu des conditions d'accès à ces opérations (ensemble de la population communautaire concernée), en faveur de l'accueil et l'animation sportive, culturelle et de loisirs à destination des jeunes : opérations destinées à favoriser l'accès de tous les enfants et les jeunes aux activités techniques, culturelles, sportives, citoyennes et de découverte du patrimoine. - Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans par la création de structures de type PAIO ou Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. · Réalisation d'études en matière de développement social, culturel et de loisirs, dès lors qu'elles concernent le territoire de plusieurs communes.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

2.2.2. Equipements et services sportifs, socio-culturels et de loisirs · Construction, acquisition et gestion d'équipements culturels, sportifs et de loisirs qui, par l'origine géographique des usagers, l'absence d'équipements similaires dans la Communauté de Communes de Pornic, la reconnaissance qualitative de leurs activités, méritent d'être prises en charge par la Communauté de Communes de Pornic. Relèvent de cette appréciation les quatre équipements suivants déjà déclarés d'intérêt communautaire : - l'espace muséographique du Sémaphore de la Pointe Saint Gildas - l'amphithéâtre éducatif et culturel du Lycée - les études, la construction et la gestion d'un centre aquatique en extension de la piscine de Pornic - la gare de la Bernerie en Retz · Coordination gérontologique d'intérêt communautaire : - Coordination des intervenants auprès des personnes âgées, animation du réseau, information sur l'offre de services proposée à destination des personnes âgées et mise en place un Centre Local d'Information et de Coordination ; · Actions d'intérêt communautaire en faveur de l'enfance et de la jeunesse : - Opérations intercommunales, compte tenu des conditions d'accès à ces opérations (ensemble de la population communautaire concernée), en faveur de l'accueil et l'animation sportive, culturelle et de loisirs à destination des jeunes : opérations destinées à favoriser l'accès de tous les enfants et les jeunes aux activités techniques, culturelles, sportives, citoyennes et de découverte du patrimoine. - Accueil, information, orientation et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans par la création de structures de type PAIO ou Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. · Réalisation d'études en matière de développement social, culturel et de loisirs, dès lors qu'elles concernent le territoire de plusieurs communes.

- Etablissements scolaires

2.3.2 Collège de PORNIC (compétence résiduelle). Il s'agit de l'exercice des compétences n'ayant pas été déléguées aux départements par les lois de décentralisation. 2.3.2bis Lycée de Pornic - acquisition foncière dans le cadre de la construction du nouveau lycée

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Elaboration, suivi de l'application et modifications d'un Schéma de Cohérence Territoriale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

Lycée de Pornic : acquisition foncière dans le cadre de la construction du nouveau lycée.

- Organisation des transports urbains

Transport de personnes et notamment des enfants et des personnes âgées vers les centres d'activités intercommunales, après accord si nécessaire des autorités organisatrices de transports publics.

- Transport scolaire

Transports scolaires : - l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires - l'acheminement aller-retour des élèves pour l'activité piscine durant l'ouverture des établissements scolaires - l'acheminement aller-retour des élèves - centre d'accueil périscolaires-écoles dans les limites des moyens mis à disposition

- Etudes et programmation

Réalisation d'études en matière d'aménagement du territoire.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Instruction pour le compte des communes de la Communauté de Communes de PORNIC des autorisations d'occupation et d'utilisation du sol.

Développement touristique

- Tourisme

1- Promotion touristique du territoire de la communauté: -Mise en place de la structure pour la mise en oeuvre de cette compétence; -Coordination des Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiatives des communes; -Commercialisation de produits touristiques en partenariat avec les prestataires touristiques de l'ensemble du territoire de la Communauté; -Actions touristiques en vue de promouvoir et développer le territoire; -Mise en place du plan de signalétique et de gestion (vérification de l'état des lieux) et mise en valeur des chemins de randonnée (information et communication).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Politique du logement et du cadre de vie: mise en oeuvre du programme local de l'habitat, d'opérations d'amélioration de l'habitat (ORAH-OPAH-Ravalements de façades)

- Politique du logement non social

1- Maîtrise d'ouvrage des travaux de construction, d'entretien, de rénovation ou d'extension d'immeubles affectés à la Gendarmerie Nationale et la gestion de ceux-ci.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et du cadre de vie: mise en oeuvre du programme local de l'habitat, d'opérations d'amélioration de l'habitat (ORAH-OPAH-Ravalements de façades)

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

1- Politique de pays et politique contractuelle. 2-Gestion de programmes européens d'intérêt communautaire et d'intérêt de Pays.

- Gestion d'un centre de secours

Service secours et lutte contre l'incendie: Prise en charge de la participation versée au SDIS pour les communes du territoire communautaire.

- NTIC (Internet, câble...)

Nouvelles technologies: études et investissement nécessaires en vue de l'amélioration de la couverture haut débit et très haut débit du territoire communautaire dans les conditions fixées à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Création et gestion d'une aire d'accueil de grands passages des gens du voyage.

- Autres

- coordination gérontologique d'intérêt communautaire - maîtrise d'ouvrage des travaux de construction, d'entretien, de rénovation ou d'extension d'immeubles affectés à la gendarmerie nationale et gestion de ceux-ci - signalétique et mise en valeur des chemins de randonnée Service secours et lutte contre l'incendie Prise en charge de la participation versée au SDIS pour les communes du territoire communautaire. Gestion de programmes européens d'intérêt communautaire et d'intérêt de Pays : Politique de l'enfance et de la jeunesse : relais d'assistantes maternelles (R.A.M.)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	Syndicat mixte d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS) (254402530)	SM ouvert	2 006 567
44	Syndicat mixte du SCOT du Pays de Retz (254402779)	SM fermé	149 118

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)